

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de
Vaudreuil-sur-le-Lac**

Le 4 mars 2021

Séance extraordinaire du conseil municipal, tenue par vidéoconférence, mesure d'urgence (COVID-19) sous recommandation du MAMH, ce quatrième jour du mois de mars de l'an deux mille vingt et un, dès 19 h 30 et à laquelle sont présent(e) s : Mesdames les conseillères Ginette Bradley, Elizabeth Tomaras, Martine André et Louise Chénier ainsi que Messieurs les conseillers André Bélanger et Marc Lafontaine tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Philip Lapalme. Madame Anne-Marie Duval, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim est également présente et agit en tant que secrétaire de cette séance.

Sont absent(e)s: Aucun.

ORDRE DU JOUR

Résolution numéro 2021-03-062 – ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

La secrétaire dépose l'ordre du jour avec les corrections suivantes : Aucune.

Il est proposé par : Elizabeth Tomaras appuyé par : Marc Lafontaine

ET RÉSOLU que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 4 mars 2021 soit accepté tel que déposé.

Monsieur le Maire demande le vote :

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André et L. Chénier

Contre : aucun

Monsieur le Maire s'abstient de voter

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Résolution numéro 2021-03-063 – ADOPTION – BUDGET 2021

CONSIDÉRANT que selon l'article 954 du *Code municipal du Québec*, le conseil municipal doit adopter le budget 2021 de la municipalité;

Il est proposé par : Marc Lafontaine appuyé par : Martine André

ET RÉSOLU d'adopter le budget 2021 au montant de 2 300 921 \$.

Monsieur le Maire demande le vote :

Pour : A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André

Contre : G. Bradley et L. Chénier

Monsieur le Maire vote pour.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

Résolution numéro 2021-03-064 – ADOPTION – PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

CONSIDÉRANT que selon l'article 956 du *Code municipal du Québec*, le conseil municipal doit adopter le plan triennal d'immobilisation 2021-2022-2023 de la municipalité;

Il est proposé par : Martine André appuyé par : Marc Lafontaine

ET RÉSOLU d'adopter le plan triennal d'immobilisation 2021-2022-2023.

Monsieur le Maire demande le vote :

Pour : A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André

Contre : G. Bradley et L. Chénier

Monsieur le Maire vote pour.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

***Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de
Vaudreuil-sur-le-Lac***

Le 4 mars 2021

Résolution numéro 2021-03-065 – LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par : Marc Lafontaine appuyé par : Martine André

ET RÉSOLU que cette séance soit levée dès 20 h 18.

Monsieur le Maire demande le vote :

Pour : G. Bradley, A. Bélanger, E. Tomaras, M. Lafontaine, M. André et L. Chénier

Contre : aucun

Monsieur le Maire s'abstient de voter

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Philip Lapalme
Maire

Anne-Marie Duval
Directrice générale et secrétaire-
trésorière par intérim